

RAPPORT DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION ACADÉMIQUE À L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU SÉNAT DE Décembre 2019

POUR DISCUSSION

PROGRAMME D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE (PAQUL) BACCALURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES, FORMATION INITIALE, À L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE, Juillet 2019

Conformément au Processus d'assurance de la qualité de l'Université Laurentienne (PAQUL), ce rapport final d'évaluation présente une synthèse de l'évaluation externe et de la réponse de l'UL, ainsi que son plan d'action. Le rapport souligne les forces considérables du programme et les possibilités d'amélioration. Un plan de mise en œuvre est proposé qui précise les personnes responsables d'approuver les recommandations indiquées dans le rapport final d'évaluation, de fournir les ressources que proposent ces recommandations, d'apporter les changements à l'organisation, aux politiques ou à la gestion afin de concrétiser celles-ci et d'y faire suite, ainsi que des échéanciers pour l'avancement et le suivi de ces recommandations.

Le Bureau de l'agrément de l'ACESI (Association canadienne des écoles de sciences infirmières) a reçu pour leur visite entre le 12 mars et le 15 mars 2018, l'*Auto-évaluation École des sciences infirmières, Baccalauréat en sciences infirmières, formation initiale*, un document de 77 pages complété des annexes A à AA.

L'examen d'agrément a été effectué par Pierre Godbout (Université de Moncton) avec la participation d'Annie Chevrier (Université McGill) et Daniel Gagné (Université de St-Boniface).

SOMMAIRE DE L'EXAMEN CYCLIQUE DU PROGRAMME DE BACCALURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

NB : Certains passages des rapports du comité et du programme ont été utilisés en tout ou en partie.

A. Autoévaluation

Le programme comprend quatre années d'études à temps plein. Il demeure l'un des deux seuls programmes en français qui est offert en Ontario. Les cours obligatoires de ce programme sont complètement offerts en français sur le campus. Les expériences en soins infirmiers I à IX (stages) se déroulent majoritairement dans des milieux anglophones, mais sont sous la supervision d'une professeure et d'une enseignante cliniques francophones. En 4^e année du programme, les étudiantes accomplissent des stages d'intégration (I et II) sous la supervision d'une préceptrice du milieu clinique, qui est souvent anglophone, mais elles sont accompagnées d'une conseillère pédagogique francophone de l'École des sciences infirmières (ÉSI).

Le programme est basé sur une approche humaniste et scientifique, permettant de répondre aux besoins de santé de la population bilingue et triculturelle du nord de l'Ontario. Les étudiantes viennent majoritairement des régions nordiques rurales ou éloignées, ainsi que d'ailleurs au Canada ou d'autres

pays francophones.

Les étudiantes peuvent suivre leurs cours facultatifs sur campus ou à distance. Elles peuvent les faire en français ou en anglais, selon leur préférence. Tous les étudiants de l'Université réussissant 15 crédits de cours dans l'autre langue officielle que celle de leur programme peuvent faire demande afin d'obtenir un certificat de bilinguisme officiel de l'Université Laurentienne (UL), ce certificat qui peut être un atout recherché par de futurs employeurs. Étant donné que la majorité des stages du programme se font dans les milieux anglophones, une entente a été convenue avec la Secrétaire générale afin que les étudiantes du programme puissent être reconnues automatiquement envers ce certificat de bilinguisme, car les stages valent plus de 15 crédits.

Le programme offre également des opportunités de stages à l'extérieur de la ville de Sudbury. En effet, lors de leurs stages d'intégration en 4^e année, les étudiantes peuvent aller vivre une expérience unique dans différents milieux de soins qui découlent des caractéristiques du programme (bilingue et triculturelle). Ces opportunités sont supportées par l'appui financier du Consortium national de Formation en santé (CNFS). Par exemple, dans les dernières années, les étudiantes ont fait des stages à Hearst, Kapuskasing, Constance Lake, Yukon, Ottawa, New Liskeard, Barrie, etc.

B. Rapport de l'agrément de l'ACESI et réponses des coordonnateurs du programme et de la Doyenne

Le Bureau de l'agrément (BAA) de l'ACESI s'est réuni le 8 mai 2018 et qu'il a rendu les décisions suivantes en matière d'agrément à la suite de la visite de l'université Laurentienne réalisée la semaine du 12 mars 2018. Pour le programme d'étude de Baccalauréat ès sciences infirmières-formation initiale, l'École des sciences infirmières a reçu l'agrément de la plus haute distinction par l'ACÉSI, en juin 2018. Aussi, le BAA a félicité l'école de leur accomplissement relié aux activités d'érudition et d'un climat favorisant l'avancement des connaissances du corps professoral.

Pour l'unité d'enseignement, l'École des sciences infirmières a reçu un agrément de 5 ans par l'ACÉSI, avec recommandations et rapport à soumettre d'après l'atteinte des normes suivantes:

Leadership et gouvernance – Norme générale – **atteinte**

Partenariats – Norme générale – **atteinte**

Ressources – Norme générale – **non atteinte**

Enseignement et apprentissage – Norme générale – **partiellement atteinte**

Environnement – Norme générale – **partiellement atteinte**

Avancement des connaissances – Norme générale – **partiellement atteinte**

Le rapport fait huit recommandations (**R**) qui ont fait l'objet d'une réponse par un rapport intérimaire (exigible le 15 août 2019 et le 15 août 2020) :

R1. Leadership et gouvernance : Un rapport démontrant un plan stratégique pour l'école des sciences infirmières doit être remise au BAA avant le 15 août 2019.

R2. Ressources : Un rapport démontrant que les ressources financières et humaines sont suffisantes

pour que l'unité d'enseignement réalise et maintienne la mission et les objectifs du programme de formation en sciences infirmières doit être remis au BAA avant le 15 août 2019.

R3. Ressources : Un rapport démontrant que l'admission des étudiantes est régie par un plan stratégique d'inscription qui tient compte des ressources du corps professoral et du plan des ressources humaines. Le rapport doit être remis au BAA avant le 15 août 2019.

R4. Ressources : Un rapport démontrant l'adéquation des services administratives et les ressources qui facilitent l'exécution efficace du programme doit être remis au BAA avant le 15 août 2019

R5. Ressources : Un rapport indiquant la mise en place d'un système de technologie de l'information et le soutien technique sont conçus pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage ainsi que la recherche et l'avancement des connaissances du corps professoral doit être remis au BAA avant le 15 août 2019.

R6. Enseignement et apprentissage : Un rapport indiquant que les membres du corps professoral sont assez nombreux et possèdent les qualifications et les compétences pour accomplir la mission, les buts et les résultats escomptés du programme doit être remis avant le 15 août 2020.

R7. Environnement : Un rapport attestant que l'espace physique, incluant les laboratoires (et la disposition de tous ces espaces), soutient efficacement l'exécution du programme de sciences infirmières doit être remis au BAA avant le 15 août 2020.

R8. Avancement des connaissances : Le BAA recommande que l'unité d'enseignement remette un rapport, au plus tard le 15 août 2020, fournissant l'évidence d'un soutien adéquat aux professeures en ce qui concerne le maintien et le développement de leurs travaux d'érudition.

Les membres de l'Assemblée des professeures francophones de l'École des sciences infirmières travaillent présentement sur les rapports à soumettre en août 2019.

Les recommandations suivantes ont été atteintes :

| | | | | |
|-----------|---------------------------|---|--|-----------------------|
| R1 | Leadership et gouvernance | Un rapport démontrant un plan stratégique | La directrice et l'assemblée des professeures francophones de l'École des sciences infirmières | avant le 15 août 2019 |
| R2 | Ressources | Un rapport démontrant que les ressources financières et humaines sont suffisantes pour que l'unité d'enseignement réalise et maintienne la mission et les objectifs du programme de | La directrice et l'assemblée des professeures francophones de l'École des sciences infirmières et la doyenne de la | avant le 15 août 2019 |

| | | | | |
|-----------|------------|--|---|-----------------------|
| | | formation en sciences infirmières | faculté de la santé | |
| R3 | Ressources | Un rapport démontrant que l'admission des étudiantes est régie par un plan stratégique d'inscription qui tient compte des ressources du corps professoral et du plan des ressources humaines | La directrice et L'assemblée des professeures francophones de l'École des sciences infirmières et le bureau des admissions. | avant le 15 août 2019 |
| R4 | Ressources | Un rapport démontrant l'adéquation des services administratives et les ressources qui facilitent l'exécution efficace du programme | La directrice et L'assemblée des professeures francophones de l'École des sciences infirmières et la doyenne de la faculté de la santé | avant le 15 août 2019 |
| R5 | Ressources | Un rapport indiquant la mise en place d'un système de technologie de l'information et le soutien technique sont conçus pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage ainsi que la recherche et l'avancement des connaissances du corps professoral | La directrice et L'assemblée des professeures francophones de l'École des sciences infirmières et la doyenne de la faculté de la santé Département de technologie et informatique | avant le 15 août 2019 |

C. Réponse du COPA/ACAPLAN

La directrice de l'école des sciences infirmières et la doyenne de la faculté de la santé sera chargée de faire certain que les rapports demandés par l'ACESI seront préparés et soumis par les dates indiquées. Ici la liste des rapports à soumettre selon leurs échéanciers.

| Recommandations nécessitant un suivi (ordre prioritaire) | Suivi requis | Responsabilité | Chronologie |
|---|--------------------------|-----------------------|--------------------|
| R6 Enseignement et | Un rapport indiquant que | La directrice et | avant le 15 août |

| | | | | |
|-----------|------------------------------|---|--|-----------------------|
| | apprentissage | les membres du corps professoral sont assez nombreux et possèdent les qualifications et les compétences pour accomplir la mission, les buts et les résultats escomptés du programme | L'assemblée des professeures francophones de l'École des sciences infirmières et la doyenne de la faculté de la santé | 2020 |
| R7 | Environnement | Un rapport attestant que l'espace physique, incluant les laboratoires (et la disposition de tous ces espaces), soutient efficacement l'exécution du programme de sciences infirmières | La directrice et L'assemblée des professeures francophones de l'École des sciences infirmières et la doyenne de la faculté de la santé | avant le 15 août 2020 |
| R8 | Avancement des connaissances | Un rapport fournissant l'évidence d'un soutien adéquat aux professeures en ce qui concerne le maintien et le développement de leurs travaux d'érudition | La directrice et L'assemblée des professeures francophones de l'École des sciences infirmières et la doyenne de la faculté de la santé | avant le 15 août 2020 |

CONCLUSION

Le programme de baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale de l'Université Laurentienne est approuvé pour continuer et elle sera examinée à l'automne de 2026.